

Appel à projet 2024-2026 du Plan Régional Santé Environnement 4

🌍 Changements climatiques 🏠 Aménagement du territoire 🍏 Alimentation et Agriculture 🏠 Environnement intérieur

Mots clés

Inégalités Sociales de Santé one health politique de santé transition écologique

Suite à la signature du PRSE 4 fin décembre 2023, le premier appel à projets de ce nouveau plan est lancé ! La territorialisation étant un des enjeux forts mis en avant par le PRSE 4, la mise en œuvre d'initiatives locales par les acteurs du territoire est une des clés pour une sensibilisation à la santé-environnement du plus grand nombre et tendre vers un changement de comportement.

L'appel à projet 2024-2026 du PRSE 4

Cet appel à projets, doté d'un montant de **800 000 euros**, est porté par 4 co-financeurs : **ARS, DREAL, DRAAF et ADEME**. Les projets seront **financés sur 2 ans (juin 2024-juin 2026)** afin de permettre aux porteurs de projet de disposer d'une période de temps suffisante pour mener à bien leur action.

Les projets doivent être en lien avec les **10 objectifs et 28 mesures du PRSE 4**. Les projets devront s'attacher à prendre en compte au maximum les 4 enjeux transversaux du plan :

- une seule santé
- résilience au changement climatique
- territorialisation /participation citoyenne
- lutte contre les inégalités sociales et environnementales de santé

Une attention particulière sera portée sur les **projets innovants et pilotes en matière d'urbanisme favorable à la santé**, les **projets relatifs à une meilleure prise en compte de la qualité de l'air** ainsi que les **projets qui visent l'appropriation par les citoyens des enjeux liés à une alimentation favorable à la santé**.

Tous les documents relatifs à l'appel à projet sont disponibles sur le site du PRSE via ce lien :

- *Cahier des charges*
- *Notice de remplissage pour vous aider à remplir le formulaire sur Démarches Simplifiées*
- *Grille de prise en compte des Inégalités sociales de santé,*

🔗 Mise à jour de cette page : 26/03/2024

🏠 **Type d'évènement**
Appel à projets

Date
du lundi 22 janvier 2024 au vendredi 22 mars 2024

👤 **Publics :**
Professionnels

🔗 **Lien externe**
<https://www.occitanie.prse.fr/les-appels-a-projets-r18.html>

Personne contact
prse.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

👤 **Organisateur(s)**

- **ARS Occitanie**
34067
MONTPELLIER

- **DREAL Occitanie**
31000 Toulouse

- **DRAAF Occitanie**
31074 Toulouse

au regard de projets en éducation santé-environnement
- Liste des anciens lauréats
- Documents à joindre au dépôt de dossiers

Les dossiers sont à déposer au plus tard le 22 mars 2024 à minuit sur la plateforme « démarches simplifiées » via ce lien.

Accompagnement des répondants à l'appel à projets 2024-2026 du PRSE 4

Cette année, pour vous accompagner dans votre démarche de réponse, il vous est proposé :

Un webinaire de cadrage lors du lancement de l'AAP :

Ce webinaire d'1h30 a eu lieu le 8 février 2024 de 14h à 15h30. Il a permis de :

- Présenter l'appel à projets du PRSE 4 2024-2028, ses objectifs et enjeux ;
- Présenter les attendus concernant les projets (publics, critères, etc.) ;
- Présenter le cadre administratif des réponses (dépôt d'un dossier, pièces à fournir, etc.) ;
- Présenter la démarche d'accompagnement ;
- Répondre à vos questions.

[[Lien vers le document multimédia](#)]

Vous trouverez la présentation liée à ce webinaire via ce lien.

Un accompagnement méthodologique pour les répondants :

Pour bénéficier d'un accompagnement méthodologique dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de votre projet, vous pouvez contacter, de préférence, le plus tôt possible pour des questions pratiques et organisationnelles :

- Promotion Santé Occitanie (ex IREPS) : Carole ALARCON, chargée de projets et référente santé environnement – calarcon@promotion-sante-occitanie.org, 06.70.71.91.57
- le GRAINE Occitanie (réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable) : Capucine BONDUEL, coordinatrice de projets en réseau - capucine.bonduel@graine-occitanie.org, 04.28.70.68.08

En fonction de vos besoins, cet accompagnement peut consister à :

- clarifier le contexte de votre action ;
- définir les objectifs ;
- structurer votre projet ;
- affiner le déroulé de déploiement de l'action ;
- demander une relecture de votre dossier ;

- etc.
-

Contacts

Pour les questions administratives :

- prse.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
- ars-oc-prse@ars.sante.fr

Pour des questions d'ordre méthodologique :

- calarcon@promotion-sante-occitanie.org
- capucine.bonduel@graine-occitanie.org

Fichier(s) attaché(s)

 [Télécharger le fichiercahier_charges_aap_prse4.pdf](#)